

Marseille le 17/09/ 2013

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°9
qui s'est tenue le vendredi 11 novembre 2013 à 14H00
dans la salle dans la salle CH03 du site St Charles**

Réunion présidée par Denis Lugiez, directeur du Département

Etaient présents :

Frédéric BECHET- PR, Philippe JEGOU – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL-PR, Jean-Marc BOÏ – MCF , Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, François-Xavier VALA – Usager.

Étaient excusés : Roland AGOPIAN – PR, Isabel DEMONGODIN – PR (procuration à P. Jegou), Rémi MORIN – PR (procuration à E. Godbert), Jean-Luc MARI – MCF (procuration à E. Godbert), Nicolas PRCOVIC – MCF, Michèle HATCHIKIAN –IATSS, Sylvie RISCH – IATSS (procuration à JL Massat).

Etaient absents : Saïkou Mawiatou BAH – Usager, Laurent LIVET – Usager, Tahina Ariela RAONIVELONARIVO – usager, Stéphane DEPIX – Usager.

Invités : Julien MAROT-MCF.

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL , Assistante du département

Ordre du jour :

- 1/ Approbation des PV
- 2/ Informations du Directeur
- 3/ La rentrée
- 4/ Demandes de décharges.

Denis Lugiez propose à l'ensemble des membres du conseil de fixer un calendrier pour les futurs conseils du département.

Les futurs conseils seront fixés le vendredi soit le matin soit l'après-midi en fonction de l'agenda des commissions d'enseignements et des conseils de l'UFR.

1/ Approbation des PV :

Les PV n°7 et n° 8 sont approuvés à l'unanimité après corrections.

2/ Informations du Directeur :

- Origamu est en cours d'exécution.

Comparativement aux autres composantes, l'UFR-Sciences est très bien pourvue en postes BIATSS. Le Président s'est engagé à ne pas supprimer de postes. Par contre, si un personnel demande une mutation, le poste peut ne pas être réattribué à l'UFR.

L'opération Origamu va amener l'UFR-Sciences à avoir moins de personnel.

Les situations dans les secrétariats pédagogiques (50 postes à l'UFR) sont très disparates. L'UFR va travailler pour optimiser les ressources face aux différents besoins et une harmonisation des tâches devrait être mise en place (par exemple : le travail administratif sur les dossiers des intervenants extérieurs sera du ressort des BGS).

- Paiement des HC 2012-2013.

Les HC des titulaires du Département vont être payées. Par contre, il ne faut pas attendre un paiement avant le début de l'année 2014.

Elisabeth Godbert annonce les principes choisis par l'UFR :

- un enseignant chercheur doit faire « prioritairement » son service dans sa composante de rattachement.
- si l'enseignant chercheur ne fait pas son service dans son département de rattachement, les heures faites à l'extérieur rentrent dans son service (à concurrence de 192h).

La position que pourrait prendre le département est que le service doit être fait « majoritairement » au département.

- Modulations de service.

- les décharges pour les nouveaux Maîtres de Conférences :

L'an dernier, l'UFR a accordé une décharge à tous les nouveaux MCF qui en avaient fait la demande mais sans avoir l'aval préalable d'AMU et une procédure de régularisation a été mise en place. Les trois personnes recrutées en 2012-2013 ont fait une demande rétroactive de décharge de 64heqTD.

Pour les futurs recrutés de 2013-2014, la procédure AMU permet à chacun de demander une modulation de service dans les trois premières années de son recrutement. La modulation peut être demandée également pour une HDR ou pour une direction d'équipe. Denis Bertin a annoncé que 25

décharges de 64heqTD seront accordées. L'UFR estime le nombre total de demandes à une cinquantaine.

L'UFR a choisit d'effectuer les classements de la façon suivante :

- en premier : toutes les demandes des personnes qui viennent d'être recrutés ex aequo avec celles qui n'ont pas fait de demande l'an dernier.
- en second : les personnes ayant déjà obtenu une décharge l'an dernier et qui redemandent cette année.
- en dernier : les maîtres de conférences qui passent une HDR.

- ARES :

Il est demandé à l'ensemble des enseignants de remplir leurs vœux. Edouard Thiel demande si les PRP pourraient être saisies en équivalence de service et non pas en décharges.

Denis Lugiez rappelle que l'on est contraint par les textes réglementaires ministériels et par les décisions de l'université.

- Les nouveaux intitulés de licence et master :

Actuellement des documents de travail circulent, mais rien n'a encore été finalisé par le Ministère. Les discussions sur les intitulés des masters commenceront en 2014.

Jean-Marc BOI demande la date de mise en œuvre.

Denis Lugiez répond : pour les licences à la rentrée 2014 et pour les masters à la rentrée 2015.

Philippe Jegou demande s'il y a des informations sur les intitulés des masters.

Denis Lugiez dit que pour l'instant il n'y a rien de définitif.

Rachid Outbib trouve qu'il est difficile de travailler dans le « flou ».

Denis Lugiez pense que la liste transmise sera sûrement la liste définitive.

Jean-Luc Massat souligne que l'on va être incité à ce que les spécialités recherche disparaissent.

Philippe Jegou pense qu'il faudrait organiser des discussions avec les laboratoires de recherches et le département.

- Campagne d'emplois AMU :

Les directeurs de laboratoires ont reçu les fiches de postes accompagnées d'une lettre de cadrage à remplir. Un conseil d'UFR se tiendra le 4 novembre 2013 pour décider la liste envoyée à l'Université.

3/ La rentrée :

Comme pour toutes les rentrées, le département a rencontré des difficultés mais dans l'ensemble elle s'est bien passée :

- des ATERs ont été recrutés au département.
- les nouveaux moniteurs ont accepté de travailler dès la rentrée.

- il y a eu un meilleur encadrement sur AIX.
- un groupe supplémentaire a été ouvert sur St Charles.
- le filtre mis en place par l'UFR pour éviter que les étudiants n'ayant pas le baccalauréat adapté ne s'inscrivent en L1 a bien fonctionné.
- il a été relevé un manque de salle de taille moyenne sur St Charles et Aix.

Cependant, quelques problèmes ont été identifiés :

- problèmes de gestion de salles par ADE sur le site de St Jérôme.

Rachid Outbib indique qu'il y a eu une mauvaise formation du personnel de l'UFR alors que celui de Polytech a été formé en avril 2013 puis en juillet. Il souligne qu'ADE est complexe et demande un temps d'adaptation.

Jean-Marc BOI souhaiterait que des moyens soient mis en place afin que les emplois du temps soient fait avant le début des enseignements.

Denis Lugiez mentionne qu'il y a deux problèmes avec ADE :

- un problème pratique : sur St Jérôme, avec 7 emplois du temps de masters à rentrer, Michèle Hatchikian a rencontré des difficultés d'utilisation d'ADE car la formation a été beaucoup trop rapide. Afin de pallier ces difficultés et au retard de saisie, il a été décidé de fermer le secrétariat pédagogique un jour par semaine. Cette journée sera consacrée essentiellement à la saisie des emplois du temps sur ADE.

Conscient des problèmes qu'a engendré la mise en place d'ADE, l'UFR va organiser une nouvelle session de formation .

- un problème politique : les personnes réservent des salles même s'ils ne s'en servent pas !

Elisabeth Godbert rappelle que les licences sont prioritaires et que les masters passent en second.

Denis Lugiez a demandé à l'UFR à ce qu'une salle soit attribuée aux masters et qu'en fonction de l'occupation les créneaux libres seraient remis dans le pot commun, mais le Doyen a rappelé que les licences étaient prioritaires.

Elisabeth Godbert dit qu'il faudrait que les emplois du temps soient faits au mois de juin.

Denis Lugiez pense que dans l'idéal, il faudrait qu'ils soient faits le plus rapidement possible.

Philippe Jegou précise qu'il faudrait alors que la grille d'enseignement soit « bouclée » avant.

Jean-Luc Massat dit que même si les emplois du temps étaient prêts à l'avance et si les secrétariats avaient le temps de les saisir, les réservation de salles ne pourraient pas être saisies dans ADE, étant donné que les masters ne sont pas prioritaires.

Jean-Marc BOI propose que l'enseignant saisisse directement son emploi du temps dans ADE.

Rachid Outbib refuse catégoriquement de faire un travail de secrétariat et demande qu'une solution soit trouvée même s'il doit changer de salle régulièrement.

Philippe Jegou a relevé des problèmes sur Aix. Les étudiants risquent de ne pas avoir le nombre de TP prévu.

Elisabeth Godbert explique que les groupes de TP sur Luminy et St-Charles sont groupés par paires et fonctionnent avec deux enseignants simultanément. Sur Aix, il y a 6 groupes de TP indépendants mais il sera possible de regrouper à partir de mi novembre.

Philippe Jegou dit qu'il y a d'énormes contraintes de locaux sur Aix et qu'entre les maths et l'informatique il a plus d'une centaine d'étudiants inscrits.

Elisabeth Godbert pense qu'il faudrait qu'Aix réorganise ses locaux.

Edouard Thiel signale que la capacité des salles va augmenter car des machines vont être achetées. Mais si le nombre d'étudiants augmente il faudra prévoir des groupes supplémentaires les années prochaines.

Denis Lugiez propose de faire un point après les partiels pour réajuster le nombre de groupes.

Il informe qu'Odile Chevalier et Hanane Becha étaient proposées co-responsables pour le site d'Aix, mais cette solution a suscité des difficultés en interne et vis à vis de l'extérieur. Après discussion avec Edouard Thiel, il est proposé que la responsabilité du L1 sur Aix soit donnée à Odile Chevalier et que Hanane Becha soit dédommagé pour son travail. Denis Lugiez demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette proposition en spécifiant qu'Odile Chevalier accepte la responsabilité.

L'ensemble du conseil est d'accord avec cette proposition.

Philippe Jegou annonce qu'il va peut être y avoir deux étudiants supplémentaires en M1 info sur St Jérôme. Ce qui ferait 31 étudiants et engendrerait un problème d'ouverture de TP supplémentaire.

Denis Lugiez dit qu'il n'y a aucun problème et rappelle que le seuil d'ouverture de TP est de 15 étudiants inscrits et de 30 pour le TD. Le responsable du M1 a la charge de faire remonter le besoin au département.

Concernant le budget : il a été demandé aux responsables de formations de faire remonter au département les besoins qu'ils avaient. Des ordinateurs portables pour les enseignants et pour le prêt étudiant vont être achetées. Philippe Jegou demande un état financier global arrêté à ce moment de l'année. Rachid Outbib demande si on ne peut pas faire une répartition budgétaire en fonction des formations.

Denis Lugiez propose que ces points soient abordés lors d'un prochain conseil.

Jean-Marc BOI annonce qu'il y a 17 inscrits en M1 et 9 inscrits en M2 et souligne que dans le décompte des étudiants de M2, il y a des étudiants de P2 et de P3.

Julien Marot demande la parole. Il a été chargé par Stephan Enoch de demander que l'institut Fresnel soit rattaché au DII. Ce regroupement permettrait que les demandes de postes soient faites au sein du département, et l'institut Fresnel sera rattaché au DII au même titre que les laboratoires LIF et LSIS.

Denis Lugiez répond que si une demande de rattachement de Fresnel est faite, il faut que des discussions soient engagées à plusieurs niveaux. Il propose de reporter cette discussion à un futur conseil.

4/ Demandes de décharges.

Il y a 4 demandes cette année au département :

- Arnaud Labourel 64h dans le cadre du projet Macaron, projet de recherche financé par l'ANR dans le cadre de l'appel jeunes Chercheuses-Jeunes Chercheurs.
- Emmanuel Godard 64h également dans le cadre du projet Macaron.
- François Denis 32h au titre de ses fonctions de directeur adjoint du Labex Archimède
- Cecile Capponi 64h en qualité de chargée de missions « valorisation et transfert » du Labex Archimède.

Denis Lugiez demande l'avis du conseil. Frédéric Bechet demande si l'acceptation de ces décharges engendrera des problèmes de « tensions » dans la grille ? Denis Lugiez répond que le département a absorbé la charge l'an dernier , et que 2 demandes sur 4 sont des reconductions.

Philippe Jegou dit que par principe, il donne son accord aux collègues et est favorable aux demandes.

Le conseil accepte à l'unanimité les 4 demandes de décharges.

5/ Questions diverses :

- Problèmes des salles sur St Charles :

Elisabeth Godbert a relevé un problème dans les salles de TP. Les comptes home sont vides alors que la DOSI dit que tout fonctionne correctement. Jean-Luc Massat dit qu'il y avait un répertoire partagé non accessible par le répertoire d'accueil. Il suggère de demander à la DOSI une documentation et de leur signaler le problème.

Denis Lugiez dit qu'il faut répertorier les problèmes rapidement et les faire remonter avec justificatifs à l'appui.

- Problèmes de secrétariats pédagogiques :

Jean-Luc Massat et Jean-Marc Boi suggèrent qu'un personnel soit embauché pour soulager le secrétariat pédagogique de Luminy dans la période des traitements de dossiers.

Denis Lugiez dit que c'est un budget à prévoir et qu'il faut demander là l'UFR un budget vacation Biatss.

Campagne d'emplois :

Philippe Jegou demande si l'on peut avoir des chiffres sur les inscriptions de 2012-13 et 2013-14, ce qui permettrait d'avoir des arguments lors des prochaines réunions. Denis Lugiez répond que Laurence Mouret a transmis un tableau récapitulatif qu'il pourra transmettre aux membres du département. Philippe Jegou demande à quel moment la grille fermera pour le 2nd semestre.

Denis Lugiez annonce que la grille restera ouverte jusqu'à ce que les groupes soient ajustés.

Philippe Jegou rajoute que ces chiffres serviraient à faire des prévisions et pour la grille d'enseignement et pour les demandes des postes.

Elisabeth Godbert rappelle qu'il va y avoir 3 départs à la retraite. Elle souligne que ces départs devraient être remplacés pour couvrir les besoins et qu'un 4^{ème} poste améliorerait nettement la situation.

Philippe Jegou donne quelques chiffres de l'an dernier : pour la physique sur 10 postes demandés, 5 ont été attribués ; pour le DII sur 8 postes demandés seulement 4 ont été récupérés.

Règlement Intérieur du DII :

Philippe Jegou fait remarquer à l'ensemble des membres du conseil, que le règlement intérieur du DII n'a pas été transmis à l'ensemble du département.

Denis Lugiez va vérifier s'il a été validé par l' UFR.

Philippe Jegou demande ce qu'il en est du bâtiment CMI.

Que devient le « I » ?

François-Xavier Dupé répond que le CMI abrite encore l'équipe Qarma, mais qu'il n'y a plus d'enseignement.

La séance est levée à 17h00